



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 19 RABII I 1434 (31 JANVIER 2013)**

*

I. Le conseil du gouvernement a approuvé les projets de textes suivants :

PROJET DE LOI ORGANIQUE

- 1. Projet de loi organique n° 128-12 relative au Conseil économique, social et environnemental.**

PROJETS DE LOIS

- 2. Projet de loi n° 20-13 relative au Conseil de la concurrence.**

- 3. Projet de loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence.**

Le projet de loi organique et les 2 projets de lois susvisés ont été approuvés par le conseil sous réserve de tenir compte des observations soulevées par certains ministres, qui seront examinées par une commission ministérielle désignée par le conseil à cet effet.

- II. Le ministre délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration a présenté un exposé sur le bilan des concours de recrutement organisés par les administrations et les établissements publics durant l'année 2012.**

- III. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :**

- 1) l'inspecteur général du ministère du tourisme ;**
- 2) le directeur de l'office national des œuvres universitaires sociales et culturelles ;**
- 3) le directeur du centre hospitalier Ibn Rochd à Casablanca ;**
- 4) le directeur du centre hospitalier Hassan II à Fès ;**
- 5) le directeur du centre hospitalier Mohammed VI à Marrakech ;**
- 6) le directeur du théâtre national Mohammed V ;**
- 7) le directeur des combustibles et carburants au ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement (département de l'énergie et des mines) ;**
- 8) le directeur du contrôle et de la prévention des risques au ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement (département de l'énergie et des mines) ;**
- 9) le directeur des affaires administratives et financières au ministère de la culture.**